



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

COMMUNICATION N° 04/2019

Décompte des travaux du préavis n° 03/2016
Réseau d'eau du chemin Neuf (Epesses) et des
Chapelles (Cully)

Liaison Epesses – Cully

Tronçon Crêt-Dessous – Hôtel Lavaux



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Rappel des faits

Le préavis n° 03/2016 était complémentaire au préavis n° 02/2016 (liaison entre Rieux et Epesses). Il poursuivait l'objectif du PDDE et a terminé le bouclage entre les trois bourgs de Cully, Rieux et Epesses. Pour mémoire, en 2011, le Conseil communal adoptait une demande de crédit (n° 05/2011) pour le remplacement de la conduite d'eau depuis la route de Vevey jusqu'à l'Hôtel Lavaux ; ces travaux ont été réalisés conjointement avec Holdigaz.

Aujourd'hui, la jonction entre l'Hôtel Lavaux et le hameau de Crêt-Dessous est terminée et nous pouvons vous présenter le décompte des travaux ci-dessous.

Décompte des travaux

Compte d'investissement

| | Montant |
|----------------------------------|-------------------|
| Crédit d'investissement voté | 313'800.00 |
| Subvention estimée selon préavis | 47'000.00 |
| Investissement net voté | 266'800.00 |

| | |
|---|-------------------|
| Travaux de terrassement | 26'700.00 |
| Fourniture et pose de la conduite et des bornes hydrantes | 25'900.00 |
| Chambre de liaison | 60'817.63 |
| Forages dirigés | 158'708.01 |
| Honoraires subventionnés | 38'308.83 |
| Coût total des travaux | 310'434.47 |
| Subvention ECA selon décompte | 49'870.00 |
| Investissement net total | 260'564.47 |

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Différence au crédit d'investissement | -6'235.53 |
|---------------------------------------|-----------|

Comptes de fonctionnement

| | |
|------------------------------|------------|
| Chapitre | 811 |
| Durée de l'amortissement | 30 |
| Années début d'amortissement | 2018 |
| Année de bouclage du préavis | 2018 |
| Taux d'intérêts au 31.12.17 | 0.87% |

| | |
|---------------------------------|------------------|
| Charge d'intérêts | 2'274.73 |
| Charge d'amortissement | 8'700.00 |
| Charge de fonctionnement | 10'974.73 |

Pour conclure, on relèvera que le montant du préavis n'incluait aucun divers et imprévus.

Nous vous remercions de prendre acte de la présente communication.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 juin 2019

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti